

transmettre à la postérité ce grand nombre de faits glorieux & presque inouis, qui sont arrivés sous le Règne de LOUIS le GRAND.

Ce Monarque a lui-même amassé ces riches matériaux, qui doivent être employez à la construction du *Temple de Memoire* que les Historiens *fidèles* voudront lui bâtir. Sa naissance leur présente d'abord un sang illustre qui circule encore dans les veines des plus grands Souverains de l'Europe : les beautés du corps & de l'esprit, dont la seule vûë imprimoit le respect dû à la Majesté : une âme grande & bienfaisante, point sanguinaire, très-généreux, qui n'a jamais refusé aucune grace, lorsqu'il a eû pouvoir l'accorder avec les loix sacrées de l'Etat & de la Religion du Royaume, ou aux devoirs de la conscience ; suivant en cela l'avis de ceux qui avoient l'honneur d'en être les Conseillers. Il a laissé des monumens de la piété par le grand nombre d'Eglises qu'il a fait bâtir, & fondé : par celles qu'il a fait réparer ou enrichir : " par les soins qu'il s'est donné de ra-

„ mener au giron de l'Eglise Catholique, ceux de ses
 „ Sujets, dont les Peres s'en étoient séparés, pour
 „ suivre ceux qu'un mécontentement personnel avoit
 „ fait enfanter de nouvelles Doctrines ; lesquelles se
 „ sont multipliées presque en autant de branches
 „ qu'on en voit à un arbre, qui ne tirent leur prin-
 „ cipale nourriture, que du tronc dont elles tâchent
 „ de s'éloigner ; ce qui les expose aux orages & aux
 „ tempêtes, ainsi qu'on l'a souvent expérimenté dans
 „ d'autres Etats.

Sous le Règne de ce Prince on a vû la justice & les loix rétablies ; les duels & les blasphèmes profcrits ; la navigation, les Arts & les Sciences arrivées dans le plus haut degré de perfection qu'aucun Roi de France les eût jamais portées, la langue Française épurée & suivie dans les principales Cours de l'Europe.